

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**Interpréter en tourisme (élaboration d'un glossaire)**

**Alžběta Haladová**

Plzeň 2022

**Západočeská univerzita v Plzni**  
**Fakulta filozofická**  
**Katedra románských jazyků**  
**Studijní program Filologie**  
**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi – francouzština**

**Bakalářská práce**

**Interpréter en entreprise (élaboration d'un glossaire)**

**Alžběta Haladová**

Vedoucí práce: PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2022

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, duben 2022 .....

## **Remerciements :**

Je voudrais remercier Madame Helena Horová, qui m'a aidée à réaliser mon mémoire.  
Je la remercie pour ses appréciables conseils et sa patience.

# Tables de matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>2</b>	<b>Partie théorique</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1</b>	<b>Introduction à la théorie de l'interprétation</b> .....	<b>7</b>
<b>2.1.1</b>	<b>Théorie de l'interprétation - type de communication linguistique</b> .....	<b>8</b>
<b>2.1.2</b>	<b>Théorie interprétative française du sens</b> .....	<b>9</b>
<b>2.1.3</b>	<b>Connaissance des langues de travail de l'interprète</b> .....	<b>9</b>
<b>2.1.4</b>	<b>Conditions psychophysiologiques préalables à une interprétation</b> .....	<b>10</b>
<b>2.1.5</b>	<b>Le processus d'interprétation</b> .....	<b>13</b>
<b>2.1.6</b>	<b>Les limites entre la traduction et l'interprétation</b> .....	<b>17</b>
<b>2.2</b>	<b>Modes d'interprétation</b> .....	<b>20</b>
<b>2.2.1</b>	<b>Interprétation consécutive</b> .....	<b>21</b>
<b>2.2.2</b>	<b>Interprétation simultanée</b> .....	<b>25</b>
<b>2.3</b>	<b>Caractéristiques de la langue française de spécialité</b> .....	<b>28</b>
<b>3</b>	<b>Partie pratique</b> .....	<b>30</b>
<b>3.1</b>	<b>Objectif du glossaire et la méthodologie du travail</b> .....	<b>30</b>
<b>3.2</b>	<b>Glossaire</b> .....	<b>31</b>
<b>3.2.1</b>	<b>Transport</b> .....	<b>31</b>
<b>3.3.2</b>	<b>Restaurant</b> .....	<b>34</b>
<b>3.3.3</b>	<b>Hébergement</b> .....	<b>36</b>
<b>3.3.4</b>	<b>Termes généraux</b> .....	<b>37</b>
<b>4</b>	<b>Conclusion</b> .....	<b>43</b>
<b>5</b>	<b>Bibliographie :</b> .....	<b>45</b>
<b>5.1</b>	<b>Monographies</b> .....	<b>45</b>
<b>5.2</b>	<b>Sources électroniques</b> .....	<b>46</b>
<b>5.3</b>	<b>Dictionnaires en ligne</b> .....	<b>47</b>
<b>6</b>	<b>Resumé</b> .....	<b>48</b>
<b>6.1</b>	<b>En français</b> .....	<b>48</b>
<b>6.2</b>	<b>En tchèque</b> .....	<b>48</b>
<b>6.3</b>	<b>En anglais</b> .....	<b>49</b>
<b>7</b>	<b>Annexe</b> .....	<b>50</b>

# 1 Introduction

Ce mémoire parle du sujet de l'interprétation, une activité humaine exigeante qui trouve application dans les domaines du tourisme. Le tourisme est un terme qui désigne les séjours temporaires de personnes dans des lieux qui ne sont pas leur résidence permanente. Ces séjours sont effectués pour des activités touristiques, des voyages de travail, des programmes éducatifs ou d'événements culturels.<sup>1</sup>

Le premier chapitre de la partie théorique parle de l'introduction de la théorie de l'interprétation, qui continue avec la communication linguistique, de la théorie du sens, de la connaissance des langues de travail et des hypothèses psychophysiologiques de l'interprète. Une partie importante du premier chapitre comprend également des sous-chapitres décrivant le processus d'interprétation et les formes de frontière de limite entre l'interprétation et la traduction, qui sont souvent considérées comme la même activité. Le deuxième chapitre reprend le lecteur par les formes d'interprétation qui sont essentielles à ce thème - divisées en interprétations consécutives et simultanées, complétées par leurs autres types : interprétation en cabine, chuchotée ou à vue. Le troisième, le dernier chapitre de la partie théorique, est une définition concise de la langue spécialisée et de son utilisation.

L'objectif de la partie pratique est utilisé de créer un glossaire adapté au tourisme. Les termes d'experts seront analysés sur la base des vidéos françaises disponibles sur la plateforme YouTube. Ce glossaire sera destiné aux étudiants qui se forment au domaine du tourisme ou seulement à leur intérêt à élargir leur vocabulaire. Un tel dictionnaire leur sera utile parce qu'il contient des définitions qui décrivent l'utilisation et l'expression exactes des mots pour la meilleure compréhension possible.

Pour le travail d'un interprète, la terminologie correcte est très importante pour que la communication et la traduction les plus efficaces puissent avoir lieu. Il en va de même pour la connaissance des processus d'interprétation, dans lesquels l'interprète doit faire un grand effort, mais qui peut également faciliter son travail.

---

<sup>1</sup> BALCAR, Bohuslav. *Česko-anglický odborný konverzační slovník cestovního ruchu*. 2. vyd. Domažlice: Resonance, 2003, p. 17.

## 2 Partie théorique

### 2.1 Introduction à la théorie de l'interprétation

La communication interlinguistique a augmenté au milieu du XXe siècle grâce à la révolution scientifique et technologique. La science et la technologie se sont imposées et les gens, de plus en plus, se sont mis en contact. Cette idée peut également être attribuée au développement de la cybernétique (la science qui traite du développement de l'information). Lorsqu'il s'agit, par exemple, d'organiser une livraison de marchandises avec un pays étranger ou simplement de le visiter, que ce soit à des fins touristiques ou professionnelles, la communication est importante. La communication ne peut avoir lieu que si les gens se comprennent. Pour communiquer correctement, il faut parfois recourir à la traduction, qui implique à la fois une forme d'interprétation et une forme de traduction.<sup>2</sup>

La théorie de la traduction traite de l'expression linguistique et est appelée **linguistique traductionnelle**. Lors de la traduction, il est important de préserver le contenu des informations qui sont transmises lors du passage d'un système linguistique à un autre. Il est donc important de se concentrer sur plusieurs mécanismes par lesquels la traduction se produit. La traduction se fait par l'activité humaine, lorsqu'il faut connaître au moins deux systèmes linguistiques pour qu'une telle traduction se produise. La tâche consiste également à analyser les informations afin de pouvoir les traduire.<sup>3</sup>

La connaissance des modèles du processus de traduction est importante. Si l'interprète connaît ces modèles, le processus d'interprétation (traduction de la langue source vers la langue cible) sera plus facile et la qualité du processus d'interprétation se distinguera.<sup>4</sup>

---

<sup>2</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p.7,11.

<sup>3</sup> Ibid p. 7.

<sup>4</sup> Ibid. p. 7,11.

### 2.1.1 Théorie de l'interprétation - type de communication linguistique

L'interprétation requiert un niveau avancé d'une langue étrangère, car il s'agit d'un processus très exigeant de traduction d'un texte d'une langue à une autre. L'interprète doit être doté de compétences linguistiques ( lecture, écriture, traduction) qui valent la peine d'être préparées et son grand avantage sera précisément le talent qui exige une compétence très complexe.<sup>5</sup>

On parle **d'acte communicatif** au stade de la médiation de l'information résultant de la traduction d'un code linguistique en un autre. Le but de la communication devient l'échange d'informations entre l'expéditeur (l'émetteur) et le destinataire (le destinataire), dont le code linguistique est différent, à ce stade on peut parler de conversion.<sup>6</sup> L'interprète, également appelé partenaire de communication, intervient dans la communication linéaire entre l'orateur et l'auditeur. Sa tâche consiste à traduire le message de la langue source vers la langue cible pour les auditeurs qui n'ont pas compris l'original et auxquels le discours s'adresse pourtant.<sup>7</sup>

L'acte de **communication bilingue** peut être divisé en trois parties de son déroulement. Dans la première phase, l'émetteur de l'information et l'interprète qui reçoit l'information communiquent entre eux. Dans la deuxième phase, l'interprète essaie de traduire l'information, pour laquelle il doit suivre toutes les règles de la langue source, puis décode et recode l'information selon les règles établies par la langue cible. Cela produit l'information résultante, que l'interprète (dans le rôle de l'expéditeur) transmet au destinataire dans la troisième phase. Dans ce processus, l'interprète est à la fois le récepteur actif et l'émetteur de l'information, reliant les deux actes communicatifs. L'interprète peut être confronté à ce que l'on appelle le bruit de communication, qui peut interférer avec son acte de communication. Il est donc utile de se concentrer sur cet obstacle et de le réduire autant que possible avant le processus d'interprétation proprement dit.

---

<sup>5</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 11.

<sup>6</sup> Ibid. p.11

<sup>7</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Teorie a didaktika tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2001, p. 19.

La théorie de l'interprétation se fonde sur les principes fondamentaux de la théorie de la traduction. Si l'interprétation continue à faire l'objet de recherches, une théorie distincte de l'interprétation pourrait voir le jour.<sup>8</sup>

### 2.1.2 Théorie interprétative française du sens

Danica Seleskovitch était une interprète et théoricienne bien connue qui travaillait à la prestigieuse école d'interprétation française ESIT (*École supérieure d'interprètes et de Traducteurs*) fondée à la fin des années 1950. Dans cette école, elle a ouvert un programme de doctorat en traductologie, qui traite de la traduction et de l'interprétation. La théorie du sens a été formulée par Seleskovitch dans *Problèmes de la langue et de la communication* (1968). Cette théorie est basée sur le principe selon lequel l'interprète traite l'information entendue, oublie ses formes linguistiques et tente d'exprimer le sens de l'information au lieu de traduire les mots.<sup>9</sup>

L'interprétation ne traite pas du travail sur la langue et les mots, elle traite du travail sur le rapport et de sa signification. **Comprendre et dire** — la recherche du sens pour la réexprimer, la question de la déverbalisation, comme déjà mentionné.<sup>10</sup> L'interprète doit répondre à plusieurs exigences essentielles, comme avoir une vue d'ensemble du sujet et de la situation de communication, connaître les langues de travail pour pouvoir les traduire et les interpréter. Pendant longtemps, la théorie du sens a été l'une des théories reconnues et influencées par d'autres chercheurs - Marianne Lederer.<sup>11</sup>

### 2.1.3 Connaissance des langues de travail de l'interprète

Les chercheurs de l'ESIT (Seleskovitch, Lederer, Thiéry...) recommandent aux interprètes d'améliorer continuellement leurs langues de travail, ce qui inclut l'élargissement de leur vocabulaire pour le métier d'interprète. Leur compétence linguistique doit être d'un niveau qui leur permet de répondre aux besoins de

---

<sup>8</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 11-13.

<sup>9</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Teorie a didaktika tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2001, p. 21.

<sup>10</sup> VAN, Dinh Hong. *La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels* [online]. In: . p. 141-171. Disponible à: [https://gerflint.fr/Base/Mekong1/dinh\\_hong\\_van.pdf](https://gerflint.fr/Base/Mekong1/dinh_hong_van.pdf) [consulté 2022-01-28].

<sup>11</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Teorie a didaktika tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2001, p. 21.

communication dont ils sont responsables. Il est important que le destinataire de l'information ait une bonne mémoire du texte original car, contrairement à la traduction, il n'a pas le temps ni l'occasion de revenir sur l'information. L'interprète doit comprendre parfaitement le message et son interprétation doit être immédiatement compréhensible. Pour faire correctement son travail, on doit se concentrer sur d'autres aspects, tels que la prononciation, la grammaire, la terminologie... L'articulation, la qualité de la voix, la distinction entre syllabes longues et courtes, le placement correct des pauses et l'accent ont un impact sur l'intelligibilité. L'ESIT est d'avis que l'interprète doit interpréter dans sa langue maternelle parce qu'elle lui est naturelle.<sup>12</sup>

#### **2.1.4 Conditions psychophysiologiques préalables à une interprétation**

Les besoins de l'interprète dans le domaine des propriétés psychophysiologiques sont également importants. La psychophysiologie est une science qui traite des mécanismes neuronaux des processus psychiques et qui aide à examiner les organes sensoriels qui sont principalement impliqués dans le processus d'interprétation. La vue et l'ouïe sont classées comme des récepteurs et la voix est classée comme un réalisateur. Le son de la voix se transforme en impulsions nerveuses qui, lorsque vous entendez la parole, commencent à fonctionner activement, stockant l'information au centre auditif du cerveau. Dans un tel procédé, les informations sont décodées puis le mot parlé audio est stocké (mémorisé). Grâce à un centre situé dans le cerveau, appelé centre de Broca, les schémas des mouvements de la parole humaine sont stockés, ce qui rend possible le fonctionnement de la voix à l'aide de l'articulation.<sup>13</sup>

#### **L' ouïe de l'interprète :**

Il est important que l'audition de l'interprète soit sensible à la reconnaissance du code lorsqu'il parle, même dans une situation telle que l'orateur se trompe. Dans la pratique, nous pouvons conclure que la langue de l'expéditeur n'est pas sa langue maternelle. La qualité de l'audition de l'interprète, qui peut rencontrer un orateur inexpérimenté qui conduit son discours à un rythme insuffisant, est de plus en plus

---

<sup>12</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Teorie a didaktika tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2001, p. 94

<sup>13</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 15.

sollicitée. Un obstacle peut être l'appareil de mauvaise qualité rencontré lors de l'interprétation simultanée, où la voix du locuteur est portée par l'appareil avec peu de clarté et est perturbée par un bruit technique. Les fibres nerveuses codent des informations de manière complexe qui permettent de percevoir la hauteur, le tempo, la mélodie et l'intonation de la voix. Les centres de l'audition et de la parole sont étroitement liés.<sup>14</sup>

### **Voix de l'interprète :**

La voix de l'interprète doit satisfaire aux exigences de sonorité, de clarté et de l'intelligibilité. Sa force de voix est également importante, parce qu'il n'y a pas toujours un appareil disponible pour interpréter, ce qui rendrait sa voix plus forte. Si un interprète se trouve dans une grande salle sans microphone, il doit se fier à son équipement vocal pour que le public des dernières rangées puisse entendre sa transmission. La voix de l'interprète doit être agréable, capable de moduler la nuance, la légèreté d'expression et de faciliter la transition d'une langue à une autre.<sup>15</sup>

### **Mémoire de l'interprète :**

La mémoire devient un élément essentiel, dans lequel s'inscrit la capacité de penser logiquement, la capacité de réagir promptement et rapidement. La capacité de se concentrer sur plusieurs directions à un moment donné, ce qui devrait permettre à la fois la compréhension et la traduction du langage dans le cerveau. La mémoire ne fait pas que stocker des informations, elle les utilise et les met même à jour lorsque de nouvelles connaissances sont acquises. Du récepteur au centre auditif, le signal sonore est transmis plusieurs fois. En répétant le signal sur une voie cyclique, l'information est mémorisée ou stockée de façon permanente, ce qui nous permet de nous rappeler plus tard.<sup>16</sup>

Division de la mémoire :

a) Selon ce qui se rappelle :

Mémoire de mouvement (moteur)

Mémoire verbale

---

<sup>14</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 15.

<sup>15</sup> Ibid. p. 16.

<sup>16</sup> Ibid. p. 16-17.

Mémoire perceptuelle

Mémoire numérique

Mémoire émotionnelle

b) Par les réactions qui la médient :

Mémoire mécanique

Mémoire logique

c) Par la présence de motivations :

Mémoire intentionnelle

Mémoire non intentionnelle

d) Par intervalle de souvenir :

Mémoire à court terme

Mémoire à long terme

Slouková ajoute : « On peut considérer **la mémoire** comme un système à plusieurs étages où le plan le plus bas est l'analyse acoustique et le plan le plus haut est alors le traitement de l'information sur une base sémantique. »<sup>17</sup>

La mémoire logique et la pensée logique sont irremplaçables dans le processus d'interprétation. L'interpréteur utilise cette mémoire lors de la conversion du langage source au langage cible, lorsque plusieurs processus importants se produisent. Le message doit être analysé, l'information est décomposée par langue et contenu, puis recréée, et enfin le texte est reconstruit en ce qui concerne la langue cible. Pour l'interprète, cette réflexion est une exigence, mais aussi un avantage, car en raison de contraintes de temps, il doit réduire l'information à une forme qui a du sens.<sup>18</sup>

La mémoire à court terme conserve les informations pendant quelques secondes ou minutes. La mémoire à court terme peut être considérée comme un point de transition qui transmet les informations à la mémoire à long terme. Ainsi, la mémoire retient 5 à 9

---

<sup>17</sup> «Paměť můžeme považovat za mnohostupňový systém, kdy nejnižší rovinu tvoří akustická analýza a nejvyšší rovinu pak tvoří zpracování informace na sémantickém základě. » Citation traduite par l'auteur de ce mémoire de: SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 19

<sup>18</sup> Ibid. p. 19.

unités. Mais il ne s'agit pas seulement de mots, il s'agit de se souvenir d'unités (unités minimales) qui ont un sens. Dans ce type de mémoire, la mémoire sémantique, qui sert à écouter et à attribuer un sens, et la mémoire acoustique sont toutes deux utilisées.<sup>19</sup>

Selon la mention de Slouková, on s'est rendu compte de manière intéressante que dans la mémoire à long terme, il est important de répéter l'information, surtout à l'entrée de l'information, pour qu'elle soit mémorisée. Cela dépend également de la différence entre le fait de vouloir simplement se souvenir de l'information (la stocker dans la mémoire d'entretien) ou de rappeler l'information et de travailler avec elle. Ainsi, la plus grande partie de l'énergie doit être dépensée au début (c'est-à-dire à l'entrée de l'information), puis la dépense d'énergie diminue.<sup>20</sup>

La combinaison des relations sociales, des mécanismes psychologiques et des réflexes physiologiques du cerveau forme l'activité psychique d'une personne et on peut donc noter que l'examen de ces aspects psychophysiologiques est très important pour l'interprétation des activités.<sup>21</sup>

### **2.1.5 Le processus d'interprétation**

Le processus d'interprétation peut être divisé en trois parties selon Slouková (1984), qui s'est inspirée de la littérature et affirme que le processus qui se divise en ces trois phases s'appuie les unes sur les autres ou se chevauche de manière transparente.<sup>22</sup>

La première phase concerne la réception du texte en langue source, la deuxième concerne la conversion effective de la langue source vers la langue cible, où le décodage et l'encodage des nouvelles informations ont lieu, et la troisième phase est la reproduction du texte dans la langue cible.<sup>23</sup>

---

<sup>19</sup> NEDBALOVÁ, Žofka. *Tlumočení a paměť* [en ligne] 2014 . Disponible à <https://ujkn.ff.cuni.cz/wp-content/uploads/sites/64/2016/11/NEDBALOV%C3%81-%C5%BDofie.-Tlumo%C4%8Den%C3%AD-a-pam%C4%9B%C5%A5.-Praha-2014-Semin%C3%A1rn%C3%AD-pr%C3%A1ce.-FF-UK-v-Praze..pdf>. [Consulté le : 30. 03. 2022].

<sup>20</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 19

<sup>21</sup> Ibid. p. 20.

<sup>22</sup> Ibid. p. 21

<sup>23</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 21.

Chaque partie sera décomposée de manière plus détaillée et subdivisée en fonction des processus mentionnés ci-dessus :

- I. Réception
- II. Transfert
- III. Reproduction

### **I. Réception**

La réception peut être définie comme une écoute active au cours de laquelle les informations sont comprises.<sup>24</sup> Dans la compréhension du texte source, il y a analyse lorsque l'interprète traduit uniquement le sens du message et non les mots individuels entendus de l'orateur. Ainsi, l'interprète ne se souvient pas de la forme sonore de l'information, mais la forme de sa signification est conservée en mémoire.<sup>25</sup> L'audition et sa précision peuvent être influencées par des facteurs objectifs ou subjectifs. Les facteurs objectifs comprennent le bruit ambiant, les dysfonctionnements techniques (bruit) et la mauvaise expression de l'expéditeur de l'information<sup>26</sup> qui ne parle pas la langue standard ou s'écarte de la norme.<sup>27</sup> Le facteur subjectif est l'interprète lui-même en fonction de ses prédispositions psychophysiologiques.<sup>28</sup> L'interprète doit faire plus d'efforts lorsque la quantité d'informations du texte et son expertise augmentent.<sup>29</sup> L'interprète doit non seulement comprendre et appréhender le contenu sémantique de la langue source, mais aussi préserver les structures syntaxiques de ce contenu sémantique dans la langue cible, qu'il maîtrise activement.<sup>30</sup>

En réception, il y a une perception unique du matériel sonore, mais il peut parfois y avoir une non-perception partielle (imperception partielle). Si l'interprète se trouve dans cette phase, il peut s'aider par un mécanisme appelé pronostic. La prévision est la capacité

---

<sup>24</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 21.

<sup>25</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. 2., opr. vyd. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008, p. 76-77

<sup>26</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 21.

<sup>27</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. 2., opr. vyd. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008, p. 81

<sup>28</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 21.

<sup>29</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. 2., opr. vyd. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008, p. 81

<sup>30</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 21.

de l'interprète à prédire le contenu suivant du texte par la réception des premiers mots, ce qui exige de la concentration et l'utilisation d'un raisonnement logique. L'interprète doit être rapide pour comprendre la langue source et distinguer les informations essentielles au message et celles qui peuvent ne pas être mentionnées. Ce phénomène s'appelle la sélection.<sup>31</sup>

## **II. Transfert**

Comme indiqué précédemment, lors de la conversion, les informations sont décodées de la langue source et ré-encodées en fonction de la langue cible. Le traitement sémantique de la langue source joue un rôle important, ce qui nécessite une connaissance active de la langue cible et la capacité de faire correspondre de manière opérationnelle les équivalents de la langue cible aux composantes sémantiques du texte de la langue source pour que la conversion ait lieu. L'interprète ne peut se passer de la connaissance des règles, de la structure de la phrase et de la maîtrise de la grammaire proprement dite des deux langues, en étant également conscient des différences syntaxiques, car la pression du temps peut entraîner des traductions erronées.<sup>32</sup>

Le monologue interne est un processus mental complexe qui fait partie de la conversion de la langue source à la langue cible. La parole intérieure doit être appréhendée comme un mécanisme de pensée du langage. Il fonctionne comme une scène pour la production de la parole qui précède la parole externe, ou la formulation finale. Ainsi, le transfert peut être considérée comme la partie principale de l'ensemble du processus d'interprétation.<sup>33</sup>

## **III. Reproduction**

La dernière étape est la reproduction, où les informations du texte en langue source sont converties dans le texte en langue cible et dans ce cas, nous parlons de sa forme finale. L'émetteur de l'information est donc l'interprète qui, à l'aide du discours produit, communique l'information au destinataire.<sup>34</sup>

---

<sup>31</sup>SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 22.

<sup>32</sup> Ibid. p. 23.

<sup>33</sup> Ibid. p. 23-24.

<sup>34</sup> Ibid. p. 24.

Lors de la création de la parole, le cerveau humain doit effectuer plusieurs opérations complexes en un temps très court. Lorsqu'il s'agit de communication directe, Slouková énumère 3 étapes, soutenues par les psycholinguistes, qui sont<sup>35</sup>:

1. le stade de la préparation interne
2. le développement du programme interne en forme grammaticale
3. la réalisation sonore du message

Le stade de la préparation interne (1.) se situe à la naissance de l'énoncé, lorsqu'un programme interne est créé, générant inconsciemment des schémas afin que le message réel puisse être créé. Le programme implique la préparation non seulement d'unités plus courtes (phrases) mais aussi du message de l'ensemble lui-même. Dans un monologue, la préparation interne est plus importante que dans un dialogue, où elle peut être totalement éliminée. A ce stade de la préparation interne, le message est réduit à son fond sémantique.<sup>36</sup>

Développer le programme interne en une forme grammaticale (2.) signifie le processus consistant à donner à l'information une forme que l'auditeur peut bien comprendre.<sup>37</sup>

La réalisation sonore du message (3.) intervient lors de la conversion finale du contenu sémantique du texte en langue source en forme parlée, c'est-à-dire la matérialisation du message. Le processus de transformation de l'information en forme sonore a un caractère automatisé, qui peut être observé dans la communication directe (monolingue). Cela est dû aux longues années d'apprentissage de la langue d'une personne qui est capable de s'exprimer couramment et automatiquement dans sa langue maternelle depuis sa plus tendre enfance. Lorsqu'il s'agit d'une communication bilingue, une complication apparaît sous la forme de deux codes différents.

L'objectif de l'interprète est de créer un schéma syntaxique clair et compréhensible ainsi que des adaptations stylistiques complètes pour assurer des conditions optimales à l'auditeur qui reçoit le message. (Si la langue cible de l'interprète est sa langue maternelle, il y a une correspondance structurelle entre la langue source et la langue cible (appelée

---

<sup>35</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 25.

<sup>36</sup> Ibid. p. 25.

<sup>37</sup> Ibid p. 25.

transfert) ; sinon, il y a des différences et des divergences dues à la méconnaissance de la langue maternelle (appelée interférence).

Si la condition de la norme orthographique, dont dépend la réalisation sonore du texte en langue cible, est remplie, le message en termes de contenu et de forme est automatiquement perçu par l'auditeur. L'interférence de l'acte communicatif se produit lorsque l'auditeur est détourné de la perception de la sémantique du texte de la langue source par l'influence d'une norme de prononciation plus grossière ou par la méconnaissance d'éléments suprasegmentaux, notamment l'accent, l'intonation et les pauses, qui peuvent différer entre les langues.<sup>38</sup>

### **2.1.6 Les limites entre la traduction et l'interprétation**

Slouková explique que la traduction est généralement une forme fixe du texte source, où les caractéristiques linguistiques matérielles sont réparties sur une large zone. Cela signifie que le traducteur dispose d'un modèle graphique auquel il peut revenir à plusieurs reprises et qu'il peut utiliser des aides professionnelles (traducteur, dictionnaire...) pour réaliser son travail, de sorte que son travail devrait être exempt de tout risque d'erreur. La traduction finale est également fixée.<sup>39</sup>

Dans le cas de l'interprétation, il s'agit d'un texte non fixé, qui n'est entendu qu'une fois et sur lequel l'interprète ne peut revenir. Comme l'interprète est limité par le temps et que la traduction passe par des systèmes complexes, il peut y avoir des pertes d'informations, c'est-à-dire que le risque est plus élevé que pour la traduction elle-même.<sup>40</sup>

Représentation du mode de réception du texte en langue source :

1. Les formations frontalières, où la réception visuelle (" sight ") joue un rôle majeur.
2. Les formations frontalières, où la réception auditive (audition) joue principalement un rôle.

---

<sup>38</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 25-26.

<sup>39</sup> Ibid. p. 59.

<sup>40</sup> Ibid. p. 59.

## **1. Formations de frontières basées sur la réception visuelle**

On retrouve la caractéristique de l'entrée visuelle, typique de la traduction, qui est combinée aux éléments de l'interprétation (unicité, rapidité). Cela inclut le phénomène de la traduction rapide, qui doit faire face à la pression du temps.<sup>41</sup>

La traduction à partir de la page repose sur le principe selon lequel l'entrée de l'information de l'acte de communication est visuelle, mais sa sortie est soit graphique, soit orale. L'interprète est porteur d'un texte fixe en langue source qui doit être traduit immédiatement, sans que l'interprète ait bénéficié d'une préparation préalable ou de l'utilisation d'aides spécialisées. Pour traduire à partir d'un support écrit, il est utile d'utiliser la méthode dite de lecture globale, qui fonctionne sur le principe de la lecture silencieuse (plus rapide que la lecture à haute voix), où l'œil a une longueur d'avance et saisit sous forme graphique l'idée entière ou au moins une partie de celle-ci. Les applications de ce type de traduction à partir de la page se retrouvent, par exemple, à la radio, à la télévision, ou lorsqu'il est nécessaire d'échanger rapidement et en douceur des informations de la langue source vers la langue cible.<sup>42</sup>

## **2. Espèce limite basée sur la réception auditive**

La réception auditive est liée à l'interprétation, où la traduction devient plus difficile. Elle implique à la fois une entrée visuelle (le modèle graphique) et une entrée auditive (le texte oral non fixé de la langue source). L'entrée auditive est la fonction principale et la sortie orale est prédominante. Il comprend deux parties<sup>1)</sup> :

- a) Interpréter avec un texte écrit en langue cible
- b) Interpréter avec un texte écrit en langue source

### **a) Interpréter avec un texte écrit en langue cible**

Le modèle que l'interprète utilise pour son travail a déjà la forme finale du texte en langue cible. La tâche de l'interprète consiste à se concentrer pleinement sur le discours de l'orateur afin que son discours pré-traduit soit parallèle au rythme de

---

<sup>41</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 60.

<sup>42</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 60-61.

<sup>1)</sup> Ces deux unités sont utilisées aussi bien en interprétation simultanée qu'en interprétation consécutive. Dans l'interprétation simultanée, l'application est prédominante.

l'orateur. Il est important de toujours garder un œil sur le fait que l'orateur ne s'écarte pas du projet de quelque manière que ce soit. La réception auditive doit être identique à la réception visuelle. Si l'orateur n'est pas d'accord avec la présentation, l'interprète est obligé de passer à la forme classique de l'interprétation.<sup>43</sup>

#### **b) Interpréter avec un texte écrit en langue source**

Le texte écrit en langue source sert de support à l'interprète, facilitant le processus d'interprétation lui-même. Cette forme peut également être divisée en deux parties, à savoir l'interprétation avec un texte écrit en langue source (dont l'interprète connaît le contenu à l'avance) ou l'interprétation directe avec une feuille de texte en langue source.<sup>44</sup>

Dans le premier cas, celui d'un texte familier, le processus d'interprétation proprement dit est facilité. L'interprète se concentre sur les endroits (termes) qui pourraient causer des difficultés dans la traduction et les note si nécessaire. S'il a le temps, il peut également consulter rapidement l'orateur. Dans le second cas d'interprétation directe, le texte est remis à l'interprète juste avant l'événement. Dans cette situation, l'interprète n'a pas le temps de préparer le texte. Il sert de brouillon qui ne lui sera utile que s'il sait appliquer la méthode de lecture globale. Ces deux types sont principalement appliqués à la radio et à la télévision.<sup>45</sup>

---

<sup>43</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 61-62.

<sup>44</sup> Ibid. p. 62-63

<sup>45</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 62-65.

## 2.2 Modes d'interprétation

Dans la pratique, deux formes de base d'interprétation sont utilisées, à savoir l'interprétation consécutive et l'interprétation simultanée. Slouková précise que dans les deux cas, le texte est sous forme audio, qui n'est pas fixée, entendue une seule fois, avec l'impossibilité de le répéter. Ces deux formes se subdivisent en d'autres sous-types, qui dépendent du déroulement ou des besoins de l'activité d'interprétation. Dans la pratique, un interprète peut rencontrer une combinaison des deux formes de base, que l'on appelle semi-consécutive.<sup>46</sup>

Dans l'interprétation consécutive, le texte n'est traduit dans la langue cible qu'après avoir entendu tout ou partie du texte, il s'agit donc d'une interprétation consécutive - il faut tenir compte d'une plus grande contrainte de temps. En revanche, l'interprétation simultanée se déroule en même temps que le discours de l'orateur.<sup>47</sup> La différence entre eux réside également dans la séparation entre la phase de compréhension et la phase de restitution du message. Dans l'interprétation simultanée, le temps est très limité pour délivrer et structurer correctement le discours dans la langue cible car il se déroule simultanément avec l'orateur. En contrepartie, l'interprétation consécutive laisse plus de temps à l'interprète pour se détacher du discours source et éviter la traduction littérale.<sup>48</sup>

L'interprétation consécutive se caractérise par la conversion d'unités structurelles-grammaticales et sémantiques complètes, tandis que l'interprétation simultanée dépend de la conversion d'unités incomplètes, tant sur le plan sémantique que structurel.<sup>49</sup>

Le déroulement des deux formes peut être unilatéral ( lorsqu'un monologue est interprété) ou bilatéral ( lorsqu'un dialogue est interprété). Pour ces deux exemples, on peut utiliser un équipement électroacoustique.<sup>50</sup> Dans le cas bilatéral, l'interprète passe

---

<sup>46</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 29.

<sup>47</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. p. 9.

<sup>48</sup> Interprétation simultanée vs. interprétation consécutive. *Cultures Connection* [en ligne]. [Consulté le : 2022-04-17]. Disponible à : <https://culturesconnection.com/fr/interpretation-simultanee-vs-consecutive/>

<sup>49</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 29

<sup>50</sup> Ibid. p. 29

rapidement d'une langue de travail à l'autre, pour réinterpréter le dialogue dans le cas d'une réunion dans les deux sens.<sup>51</sup>

### **2.2.1 Interprétation consécutive**

L'interprétation consécutive est définie comme une interprétation intermittente, où le texte initial est interrompu afin de pouvoir réinterpréter ce qui a déjà été dit. Il s'agit de réinterpréter des séquences fermées de plusieurs minutes avec le contenu et la forme du texte fermé.<sup>52</sup>

L'interprétation consécutive ne prend pas seulement du temps. L'interprète doit être entièrement concentré sur le discours de l'orateur pour pouvoir l'interpréter à la fin, à condition qu'il ait compris le texte qu'il a mémorisé et qu'il soit capable de l'interpréter en termes de contenu. Tout ce processus nécessite des connaissances factuelles et, surtout, une compréhension de l'idée exprimée. La notation peut servir d'aide, pour capturer les repères sémantiques et garantir l'exactitude de sa traduction. L'interprète peut rencontrer des problèmes pragmatiques, linguistiques ou culturels. Il est donc important d'éviter le trac et les autres distractions qui pourraient affecter sa traduction. Le discours de l'interprète doit être clair, structuré logiquement et doit être légèrement plus rapide que celui de l'orateur. Les capacités cérébrales étant limitées, ou un oubli délibéré pouvant survenir dans un processus aussi complexe que l'interprétation, une technique a été mise au point pour faciliter le transfert de l'interprète dans son intérêt.<sup>53</sup>

L'interprétation consécutive se divise en deux variantes :

- Traduction sans notation
- Traduction à vue ( avec notation)

#### **Traduction sans notation**

Ce type d'interprétation suit le schéma de base du processus d'interprétation que nous avons décrit, à savoir la réception, la traduction et la reproduction. L'interprétation

---

<sup>51</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!.* p. 13.

<sup>52</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!.* p. 17.

<sup>53</sup> Ibid. p.17-20.

consécutives sans notation est la forme originale d'interprétation qui peut être utilisée en interprétation unilatérale ou bilatérale. L'interprétation unilatérale se fait dans un seul sens, de la langue source vers la langue cible. C'est donc un monologue qui est représenté, par exemple, par un orateur lors d'une conférence. L'application sans notation dans l'interprétation unilatérale ne fonctionne que si elle est courte ou si elle est mise en œuvre de manière intermittente par parties. L'interprétation bilatérale, ou dialogue (qui fonctionne de manière bilatérale), est théoriquement adaptée car la langue source (la langue du guide dans le pays étranger) et la langue cible (le touriste en vacances dans le pays étranger) alternent à la fin de chaque partie.<sup>54</sup> Dans ce cas, le travail de l'interprète consisterait à traduire le dialogue qui se déroule lorsque le touriste pose des questions adressées au guide et que celui-ci y répond.

L'interprétation consécutive sans notation est utilisée, par exemple, dans les réunions internationales, entre un petit nombre de participants ou dans l'interprétation d'accompagnement de routine.<sup>55</sup> L'interprétation d'accompagnement sert à communiquer dans des situations de la vie quotidienne, par exemple, lors de la visite d'un restaurant, de l'organisation du transport ou du logement, mais ne remplace pas le travail d'un guide touristique. Il ne peut que traduire son interprétation des curiosités culturelles. Par conséquent, ce type peut être représenté dans le secteur du tourisme.<sup>56</sup>

### **Traduction à vue**

L'interprétation consécutive peut également être utilisée lorsque les exigences de précision sont élevées, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une forme d'interprétation plus exigeante que l'interprétation consécutive sans notation. Cependant, la notation est une question secondaire dans l'interprétation, sur laquelle l'interprète peut s'appuyer et qui peut l'aider à saisir sémantiquement les idées principales du message.<sup>57</sup>

L'interprétation consécutive avec notation est utilisée lorsqu'un discours de plusieurs minutes est saturé d'informations difficiles à retenir ou pouvant être facilement mal comprises par l'interprète. Il s'agit de chiffres, d'années, de noms de personnes ou de lieux inconnus... La notation facilite la reproduction du texte entendu lors de la traduction

---

<sup>54</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 30.

<sup>55</sup> Ibid. p. 30.

<sup>56</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. p. 11.

<sup>57</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 31.

ultérieure, car elle réduit la charge de travail de la mémoire de l'interprète et l'aide à se rappeler le sens du message interprété de mémoire pendant la traduction. L'interprète écrit la notation au cours de la première étape, à savoir la réception du texte source. Les éléments écrits portent des informations sur ce que l'interprète a entendu, compris et traité. Ce ne sont pas seulement les mots qui sont écrits, mais aussi les idées et les relations entre elles. La notation sert de support, c'est-à-dire que l'interprète doit toujours se concentrer sur le discours de l'orateur et pas seulement sur la notation. Si l'interprète ne comprend pas le contenu du discours, il devrait plutôt sauter la notation et essayer de comprendre l'information transmise.<sup>58</sup>

Le choix de la langue pour une notation réussie semble être une partie très problématique pour la conversion. Un certain nombre de chercheurs ( D.Gile, B.Alexijeva,R.Jones, J. Hebrert..) que Hrdinova mentionne ont des vues différentes sur la notation. Certains recommandent d'utiliser la langue cible pour la notation (c'est-à-dire la langue dans laquelle le texte sera interprété), d'autres recommandent au contraire la langue par défaut (afin que les notes soient précises et que leur traduction dans la phase de réception ne pèse pas sur l'interprète) et une autre langue recommandée est la langue maternelle, qui est naturelle pour l'interprète. L'exception est lorsque l'interprète devra prononcer le discours original, c'est-à-dire écrire la notation dans la langue source.<sup>59</sup>

Le nombre de caractères de la notation ne doit pas dépasser 20 caractères et la base doit être d'environ 10 caractères.<sup>60</sup> Il est recommandé de n'écrire que les mots ou les phrases longues en abréviations. Une grande aide pour l'interprète peut être les caractères "ad hoc", qui sont utilisés pour une réunion, traitant d'un sujet, où les termes sont répétés. Ces signes peuvent exprimer des quantités, des devises, des signes physiques et économiques, ainsi que des signes pour des périodes de temps.<sup>61</sup>

---

<sup>58</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. p. 46-48.

<sup>59</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. p. 49.

<sup>60</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 33.

<sup>61</sup> HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. p. 52-53.

La disposition de la notation est régie par deux règles : la règle horizontale et la règle verticale. La règle horizontale est ordonnée par les membres les plus importants de la phrase :

Sujet

Prédicat

Complément d'objet

Les autres membres de la clause sont écrits dans une rangée avec le membre de la clause qui la développe. Les marges sont maintenues des deux côtés, la marge de gauche étant utilisée pour écrire les formes de clause de liaison ("afin que, car, il s'ensuit...") et la marge de droite étant utilisée pour les notes techniques.<sup>62</sup>

La règle de verticalité est utilisée lorsque plusieurs clauses sont impliquées. Dans ce cas, ils seront écrits verticalement les uns en dessous des autres.<sup>63</sup> Exemple de phrase : *L'agence de voyage utilise des services de bus, de voiture, d'avion et même de bateau.*

La notation ressemblerait à ceci :

*L'Agence de voyage :*

*Utilise*

*Autobus*

*Voiture*

*Avion*

*Bateau*

Une réception réussie peut également être obtenue en appliquant le principe d'économie, où les phrases complexes sont transformées en phrases simples et les phrases passives en phrases actives. L'objectif de ce principe est de préserver un contenu

---

<sup>62</sup>HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!.* p. 50

<sup>63</sup> Ibid. p. 52-53.

équivalent et de simplifier la notation de l'interprète tout en maintenant la haute qualité de l'interprétation consécutive.<sup>64</sup>

La capacité de faire preuve de mémoire et de raisonnement logique est une combinaison qui est prévue dans l'interprétation consécutive avec notation. Il ne s'agit pas seulement de la capacité à reproduire le message lorsque la forme linguistique est observée.<sup>65</sup>

### **2.2.2 Interprétation simultanée**

Dans ce type d'interprétation, différents types d'activités psycholinguistiques réceptives et reproductives sont combinés en un seul processus exigeant. L'interprète doit non seulement maîtriser le discours interne et externe, mais aussi faire un usage opérationnel de la parole automatisée. Dans cette forme d'interprétation, on traduit des unités sémantiques et structurelles-grammaticales incomplètes et soumises à une pression temporelle extrême.<sup>66</sup>

Les méthodes d'interprétation ont la même base et utilisent les mêmes phases : réception, transfert, reproduction. Cependant, en raison des contraintes de temps qui se présentent dans l'interprétation, l'interprétation simultanée peut être divisée en trois phases qui la définissent mieux :

1. Orientation
2. Définir le programme
3. La réalisation du programme

#### **Orientation**

À cette étape, l'interprète doit s'orienter dans la langue source et en comprendre le contenu sémantique. L'orientation fait appel à l'expérience de l'interprète, à sa connaissance encyclopédique du sujet et à l'art de la communication. Grâce à ces

---

<sup>64</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 37.

<sup>65</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984p. 39.

<sup>66</sup> Ibid, p. 39.

compétences, on réalise un pronostic, grâce auquel l'interprète s'oriente vers les unités sémantiques du transfert qui seront conservées dans le message final.

### **Présentation du programme**

Dans cette phase, une solution est recherchée et acceptée quant à la manière de procéder à l'acte d'interprétation. Ici aussi, nous incluons un mécanisme important - le pronostic.

### **Réalisation du programme**

La dernière phase est celle de la reproduction, ou de la traduction dans la langue cible, au cours de laquelle la réalisation du son change et la traduction accuse un retard de 1 à 3 secondes en moyenne.<sup>67</sup>

Il est évident que l'interprétation simultanée, comparée à l'interprétation consécutive, est plus exigeante car l'interprète doit être totalement concentré et analyser logiquement les informations qui seront traitées dans la langue cible sous la pression du temps. L'interprète doit écouter le discours de l'orateur et, en même temps, interpréter ses pensées. Cette forme d'interprétation peut être appelée la méthode "face à face", où il y a un contact direct entre l'interprète et l'orateur.<sup>68</sup>

Deux méthodes principales d'interprétation simultanée :

#### **a) Interprétation simultanée en cabine**

Ce type d'interprétation nécessite l'utilisation de techniques d'interprétation spéciales, à savoir des microphones et des écouteurs qui permettent de sélectionner différents canaux (pour écouter l'orateur dans la salle ou les autres interprètes dans les cabines). La cabine technique sert de salle pour les interprètes (elle peut être portable). Dans l'interprétation en cabine, plusieurs langues sont interprétées et différentes méthodes d'interprétation peuvent être utilisées.<sup>69</sup>

---

<sup>67</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 40-41.

<sup>68</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. 2., opr. vyd. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008. p. 25.

<sup>69</sup> Simultánní tlumočení. *Registr překladatelských firem* [en ligne]. Disponible à : <https://www.tlumoceni-preklady.cz/o-prekladatelstvi/simultanni-tlumoceni> [consulté le : 01.02.2022].

Les équipements et cabines d'interprétation digitale doivent être conformes aux normes internationales ISO.<sup>70</sup>

**Le pilotage** est une méthode dans laquelle le discours des orateurs est interprété dans une langue pilote que tous les interprètes comprennent et sont capables de traduire les informations du contenu dans leurs langues cibles. Prenons l'exemple d'un orateur espagnol dont le discours est traduit en italien par un interprète espagnol et tous les autres interprètes qui ne comprennent pas l'espagnol écoutent l'interprétation en italien, à partir de laquelle ils traduisent ensuite les informations du contenu dans leurs langues cibles - allemand, français... On parlerait de la méthode **du relais** (relay) s'il y avait plusieurs langues à partir desquelles interpréter ensuite ( ex. Un anglophone serait interprété en allemand et en français et, à partir de ces deux langues, serait suivi dans d'autres langues).<sup>71</sup>

La méthode du **retour** assure la conversion vers la langue maternelle uniquement. Si le locuteur français parle, la cabine française est silencieuse.<sup>72</sup>

#### **b) Chuchotage**

Dans l'interprétation appelée chuchotage, l'auditeur rencontre directement l'interprète et l'orateur. Ce type est utilisé avec moins de participants. Le matériel d'interprétation est inutile dans ce type d'interprétation. Tant l'orateur que l'interprète peuvent voir la réaction de l'auditeur, ce qui peut être avantageux pour le retour d'information.<sup>73</sup> Les inconvénients de cette interprétation sont la traduction psychologiquement exigeante, qui peut dans certains cas être perturbante pour le public et l'orateur.<sup>74</sup>

---

<sup>70</sup> ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení. 2., opr. vyd.* Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008. p. 20.

<sup>71</sup> Simultánní tlumočení. *Registr překladatelských firem* [en ligne]. Disponible à : <https://www.tlumoceni-preklady.cz/o-prekladatelstvi/simultanni-tlumoceni> [consulté le : 01.02.2022].

<sup>72</sup> Ibid.

<sup>73</sup> SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení.* Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984, p. 44.

<sup>74</sup> What is chuchotage. *Accredited: Language service* [en ligne]. Disponible à : <https://www.accreditedlanguage.com/interpreting/what-is-chuchotage/> [consulté le 01.02.2022].

## 2.3 Caractéristiques de la langue française de spécialité

La raison de l'inclusion de ce chapitre sur la langue de spécialité est de souligner la nécessité pour un interprète de maîtriser les langues dans lesquelles il interprète. L'interprète doit non seulement comprendre l'information, mais en saisir le sens, à condition de disposer d'un vocabulaire riche dans certains domaines. La structure sémantique de l'information doit être préservée et être aussi précise que possible.

La définition de « la langue de spécialité » est traitée par divers experts (chercheurs, linguistes, lexicographes, terminologues et traducteurs) et ils s'accordent sur une mesure inexistante qui définirait clairement une langue de spécialité.<sup>75</sup> Les langues spécialisées (équivalent de la langue de spécialité) sont composées de textes spécialisés contenant des **mots** ( vocabulaire commun) et des **termes** ( vocabulaire professionnel).<sup>76</sup> « *Les connaissances spécialisées sont dénommées linguistiquement par des termes, qui sont principalement des mots et des groupes de mots (nominaux, adjectivaux, verbaux) sujets à des définitions conventionnelles.* »<sup>77</sup>

On s'agit d'un terme linguistique qui désigne les langues utilisées dans la communication orale ou écrite, y compris la transmission d'informations, dans un domaine spécifique de la science, de la discipline et du savoir-faire associé à une profession donnée.<sup>78</sup> Les langues spéciales favorisent certains tours ou constructions dans le discours scientifique, tels que les processus d'écartement (p. ex. passivité, locutions impersonnels).

La définition professionnelle donné par Doubois est la suivante :

« *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier.* »<sup>79</sup>

---

<sup>75</sup> HAMMAMI, Monia. Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité. *Asjp* [en ligne]. 2016(32), 7-35, p. 9. Disponible à : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/33/16/1/1757> [consulté le : 20.3.2022].

<sup>76</sup> Ibid. p. 9

<sup>77</sup> LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. p. 21-22.

<sup>78</sup> HAMMAMI, Monia. Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité. *Asjp* [en ligne]. 2016 (32), 7-35, p. 10. Disponible à : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/33/16/1/1757> [consulté le : 22.3.2022].

<sup>79</sup> DUBOIS, Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse, 2001. p. 12.

Une langue générale (une langue qui utilise à la fois une langue commune et une langue spécialisée) est considérée comme faisant partie intégrante de cette langue, car on utilise le même système de règles dans la syntaxe et la grammaire.<sup>80</sup> La différence dans le vocabulaire est notée par l'analyse au niveau sémantique.<sup>81</sup> Le principe théorique de ce langage implique un concept qui léxifie la syntaxe autant que possible et qui fait appel à des relations typiques entre les mots en matière conceptuelle. Le principe de méthodologie combine les connaissances linguistiques et encyclopédiques nécessaires à l'utilisateur. Ce qui importe, c'est non seulement la connaissance de la langue, mais aussi l'ordre dans la connaissance des choses.<sup>82</sup>

*« Il en va de même dans les sciences : hydrique est l'adjectif propre à parler de l'eau si et seulement si l'on a en vue l'eau en tant que corps chimique »<sup>83</sup>*

La langue spécialisée est représentée dans les domaines de la justice, de la science, des affaires, des hôtels, ainsi que dans l'industrie touristique impliquée dans ce mémoire.<sup>84</sup>

---

<sup>80</sup> Généralités sur les langues de spécialité, 2022. *Plateforme pédagogique de l'Université Sétif2* [en ligne]. [consulté le 23.03.2022]. Disponible à : <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/book/tool/print/index.php?id=17395>

<sup>81</sup> HAMMAMI, Monia. Caractéristiques générales et spécificités des langues de spécialité. *Asjp* [en ligne]. 2016 (32), 7-35, p. 13. Disponible à : <https://www.asjp.cerist.dz/en/downArticle/33/16/1/1757> [consulté le : 22.03.2022].

<sup>82</sup> LERAT, Pierre, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *Asp* [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 16 avril 2012, [consulté le : 06.03.2022.] Disponible à : <http://journals.openedition.org/asp/2926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.2926>

<sup>83</sup> Ibid.

<sup>84</sup> Généralités sur les langues de spécialité, 2022. *Plateforme pédagogique de l'Université Sétif2* [en ligne]. [consulté le 23.03.2022]. Disponible à : <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/book/tool/print/index.php?id=17395>

## **3 Partie pratique**

### **3.1 Objectif du glossaire et la méthodologie du travail**

L'objectif de la partie pratique de ce mémoire est de créer un glossaire avec des termes appropriés pour l'interprétation dans le domaine du tourisme. Le glossaire sera réalisé et compilé à l'aide de vidéos axées sur l'industrie touristique susmentionnée. Étant donné que le vocabulaire est très étendue, le glossaire sera divisé en quatre catégories principales avec un vocabulaire de base pour mieux orienter. Les glossaires couvriront les domaines des transports, des restaurants, de l'hébergement et enfin des termes généraux (temps, monuments, utilisation de verbes et expressions qui trouvent application dans d'autres domaines.)

Les glossaires s'adresseront aux étudiants qui se consacrent à l'interprétation, ainsi qu'aux étudiants qui étudient le français et qui envisagent une carrière dans le tourisme à l'avenir. Ce glossaire devrait être suffisant et utile en termes de termes techniques et de mots nécessaires dans ce domaine. Chaque terme sélectionné contient des informations sur le type de mot dont il s'agit. S'il s'agit d'un nom, il est accompagné d'une note supplémentaire sur son genre (féminin / masculin). Ces termes sont ensuite accompagnés de leur définition précise et de leur sens, qui sont essentielles au tourisme.

Les vidéos à analyser seront recherchées via la plateforme YouTube, qui est accessible au grand public et contient le plus de vidéos possibles sur le sujet en discussion. Lors de l'analyse, les termes généraux seront écrits dans des tableaux Excel, grâce auxquels leur numéro exact sera donné et ils seront triés par ordre alphabétique. Les définitions seront choisies selon le terme des vidéos ou selon le sens le plus approprié et concis pour le domaine du tourisme. Les définitions seront ensuite recherchées à l'aide de dictionnaires en ligne tels que Larousse, TV5MONDE, Le Robert et le portail lexical du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales et la banque de données terminologiques (CNRTL). Chaque définition contiendra une référence numérique pour indiquer d'où provient la définition. Un tableau comportant des liens vers les vidéos dont les termes seront tirés sera ajouté à l'annexe de ce mémoire.

## 3.2 Glossaire

### 3.2.1 Transport

AÉROPORT (m) n.	Installation destinée au trafic aérien public, permettant la réception et l'envol des aéronefs, assurant leur entretien, leur service et leur garage ainsi que l'embarquement et le débarquement des passagers et des marchandises. [1]
ARRÊT (m) n.	Station, endroit où s'arrête un véhicule de transport en commun.[1]
ARRIVÉE (f) n.	1.Lieu où des voyageurs, des coureurs, etc., arrivent. [1] 2. Action d'arriver quelque part ; moment où arrive quelqu'un, quelque chose. [1]
ATTERRIR v.	Se poser sur le sol, en parlant d'un avion, d'un engin spatial, etc. [1]
AUTOBUS (m) n.	Grand véhicule automobile de transport en commun urbain et suburbain. [1]
AVENTURE (f) n.	Événement fortuit, de caractère singulier ou surprenant, qui concerne une ou plusieurs personnes ; histoire, péripétie. [1]
AVION (m) n.	Tout appareil de navigation aérienne plus lourd que l'air, muni d'ailes et propulsé par un ou plusieurs moteurs. [1]
BADGE (m) n.	Insigne comportant un dessin, une inscription.[2]
BAGAGE (m) n.	Objet fermé en forme de coffre ou de sac, servant à contenir et à protéger les effets emportés en voyage. [1]
BATEAU (m) n.	Nom générique des embarcations susceptibles de naviguer sur les voies intérieures ou en mer. [1]
BOUCLER v.	Attacher, serrer au moyen d'une boucle. [2]
CEINTURE (f) n.	Dispositif qui entoure la taille. Ceinture (de sécurité), dans un avion, une voiture. [2]
COMPAGNIE AÉRIENNE (f) n.	Association de personnes régie par des statuts et ayant un but culturel, commercial, etc. : Compagnie théâtrale, aérienne. [1]
COMPOSTER v.	Faire valider un titre de transport par oblitération, par timbre, perforation, impression, ou par codage magnétique. [1]
CROISIÈRE (f) n.	Voyage touristique à bord d'un paquebot ou d'un bateau de plaisance.[1]
DÉBARQUEMENT (m) n.	Action de descendre à terre, de quitter un navire, un avion. [1]
DÉBOUCLER v.	Dégager l'ardillon d'une boucle, défaire la boucle ou l'attache de quelque chose. [1]
DÉCOLLER v.	Quitter le sol, la surface, en parlant d'un avion, d'une fusée, de quelqu'un, etc. [1]
DÉPART (m) n.	1.Action de partir, moment où l'on part. [1] 2. Ensemble des installations affectées, dans une gare, au service des voyageurs, des bagages, etc., prêts à partir. [1]

DESTINATION (f) n.	Lieu vers lequel quelque chose ou quelqu'un se dirige, est dirigé. [1]
DÉTACHER v.	Délier un lien, le dénouer, le défaire, l'ouvrir.[1]
DÉTENTE (f) n.	Décontraction, repos, délassement du corps ou de l'esprit, relaxation.[1]
DIRECT adj.	Se dit d'une ligne de transport en commun qui mène d'un lieu à un autre sans changement, sans correspondance. [1]
EMBARQUEMENT (m) n.	Action d'embarquer, de s'embarquer. Les formalités d'embarquement (des passagers).[2]
EMBOUTEILLAGE(m) n.	Encombrement de véhicules qui arrête la circulation.[2]
FERROVIAIRE adj.	Relatif aux voies ferrées, à leur exploitation, etc.[1]
FERRY-BOAT (m) n.	Bateau spécialement aménagé pour le transport des trains ou des véhicules et de leurs passagers.[1]
GARE (f) n.	Ensemble des bâtiments et installations établis aux stations des lignes de chemin de fer. [2]
HÔTESSE (f) n.	1.Femme chargée d'accueillir et d'informer les visiteurs ou les clients dans des lieux publics ou privés, expositions, foires, entreprises, magasins, etc.[1] 2. Femme chargée de veiller au confort, à la sécurité des passagers d'un avion, d'assurer le service avec les stewards.[2]
CHEMIN (m) n.	1.Passage, piste qu'on trace et qui sert de route. [1] 2. Distance à parcourir pour aller d'un lieu à un autre.[1]
LIGNE (f) n.	1. Trajet emprunté par un service de transport.[2] 2. Itinéraire régulier suivi par un service de transport ; le service lui-même.[1]
MÉTRO (m) n.	Chemin de fer urbain à traction électrique établi en site clôturé, généralement en souterrain ou sur viaduc, et destiné au transport des voyageurs avec une fréquence élevée de desserte.[1]
MOTO (f) n.	Motocycle à deux roues, d'une cylindrée de plus de 50 cm <sup>3</sup> (moteur thermique) ou d'une puissance de plus de 4 kW (moteur électrique).[1]
MOYEN DE TRANSPORT (m) n.	Ce qui permet de transporter, de transmettre, de propager.[3]
ORGANISER v.	1.Prévoir l'occupation, la répartition du temps ; aménager.[1]
PARKING (m) n.	Ensemble d'emplacements pour garer les voitures en sous-sol d'un immeuble ou au pied de celui-ci ; chacun de ces emplacements.[1]
PASSAGER (m) n.	Personne transportée à bord d'un navire, d'un avion, d'une voiture et qui ne fait pas partie de l'équipage.[2]
PÉTROLE (m) n.	Huile minérale naturelle formée d'un mélange d'hydrocarbures et utilisée comme source d'énergie.[3]
PORT (m) n.	Abri naturel ou artificiel pour les bâtiments de navigation, muni des installations nécessaires à l'embarquement et au débarquement du fret et des passagers.[1]
PRENDRE v.	Utiliser un moyen de transport.[1]

RAPIDE adj.	Qui permet une action, une opération en un temps relativement court ou plus court.[1]
R.E.R (m) n. sig.	Réseau express régional.[3]
ROUTE (f) n.	Voie de communication empruntée par un moyen de transport pour relier certains points du globe.[1]
SALLE D'ATTENTE (f) n.	Pièce (d'un hôtel, d'un aéroport) avec des sièges où les gens peuvent attendre.[3]
SIÈGE (m) n.	Objet fabriqué, meuble disposé pour qu'on puisse s'y asseoir.[2]
TAXI (m) n.	Automobile avec chauffeur dont un compteur indique le prix à payer d'une course.[3]
TICKET (m) n.	Billet donnant accès à un lieu, donnant droit à un service.[3]
TRACÉ(m) n.	Ligne continue formant le contour naturel d'une côte, d'une voie, etc.[1]
TRAIN (m) n.	Convoi de chemin de fer en ordre de marche constitué par un ou plusieurs engins moteurs (locomotives, automotrices, etc.), remorquant ou non un ou plusieurs véhicules ; moyen de transport ferroviaire.[1]
TRAJET (m) n.	Chemin à parcourir entre deux points déterminés. [1]
TRANSPORT (m) n.	Action ou manière de transporter, de porter d'un lieu dans un autre.[1]
TRANSPORTER v.	Faire passer, amener quelqu'un ou quelque chose d'un lieu à un autre.[1]
TRAVERSE (f) n.	Chemin étroit, plus direct que la route ; dans une ville, passage étroit reliant deux rues. (On dit aussi chemin de traverse.)[1]
TRAVERSIÈRE adj.	Se dit d'une barque qui fait le va-et-vient entre deux points éloignés.[1]
VALISE (f) n.	Bagage de forme rectangulaire, fait pour être porté à la main.[1]
VOITURE (f) n.	Véhicule susceptible de conduire, porter ou transporter des personnes ou des marchandises.[1]
VOL (m) n.	1. Fait pour un avion, un engin de se déplacer dans l'air, dans l'espace.[1] 2. Fait pour un avion, un engin de se déplacer dans l'air, dans l'espace.[1] 3. Déplacement dans l'air ou dans l'espace d'un engin.[3]
VOYAGE (m) n.	1. Action de voyager, de se rendre ou d'être transporté en un autre lieu ; trajet ainsi fait.[1] 2. Action de se rendre dans un lieu relativement lointain ou étranger.[1] 3. Fait de se déplacer loin, vers un lieu où l'on ne réside pas habituellement; ce déplacement lui-même.[3]
VOYAGER v.	Faire un ou des voyages, partir ailleurs, dans une autre région, un autre pays.[1]

### 3.3.2 Restaurant

À POINT -CUIRE (m) n. expr.	1. Au degré souhaité ou souhaitable : Le fromage est à point ; se dit d'une viande rouge grillée, cuite jusqu'au cœur du morceau.[1] 2. Rendre un aliment propre à la consommation en le soumettant à l'action de la chaleur.[1]
ADDITION (f) n.	Note indiquant le total des dépenses effectuées (au restaurant, au café).[3]
APPÉTIT (m) n.	Désir de manger, sensation de faim.[1]
BIEN-CUIT (m) n.	De l'anglais <i>roast</i> : steak well-done[1]
BIÈRE (f) n.	Boisson fermentée préparée à partir de céréales germées, principalement de l'orge, et de houblon.[1]
BOISSON (f) n.	Tout liquide que l'on boit.[1]
CAFÉ (m) n.	1. Infusion préparée avec des fèves de caféier torréfiées et moulues.[1] 2. Établissement où l'on consomme des boissons.[1]
CARTE (f) n.	Feuille sur laquelle sont inscrits, avec leur prix, les mets servis par un restaurant.[1]
CARTE DE CRÉDIT exp.	Carte à mémoire qui permet à son détenteur d'effectuer des retraits dans un distributeur automatique de billets et/ou des paiements à débit différé dans certains magasins.[1]
COMMANDE (f) n.	Action de commander une marchandise, un travail, une œuvre, un repas ; la chose commandée.[1]
DESSERT (m) n.	Mets sucrés, fruits, pâtisseries que l'on sert à la fin du repas (en France, après le fromage).[3]
ENCAISSER v.	Toucher de l'argent, des valeurs, les recevoir ou les recouvrer.[1]
ENTRÉE (f) n.	Plat chaud ou froid servi entre le potage ou les hors-d'œuvre et le plat principal.[1]
ESPÈCES (f) n. pl.	Monnaie fiduciaire (billets) et divisionnaire (pièces métalliques) ayant cours légal.[1]
FOURCHETTE (f) n.	Ustensile en forme de petite fourche, avec lequel on pique les aliments pour les porter à sa bouche. [3]
FROMAGE (m) n.	Produit alimentaire obtenu par coagulation du lait, égouttage du caillé ainsi obtenu et, éventuellement, affinage.[1]
FRUITS DE MER (m) n. pl.	Nom donné aux crustacés, aux coquillages et autres petits animaux marins comestibles.[1]
GOÛT (m) n.	Un des cinq sens, renseignant sur les saveurs et la composition des aliments.[1]
GOÛTER v.	Apprécier un aliment, une boisson par le goût.[1]
CHEF DE CUISINE (m) n.	Celui qui dirige la cuisine d'un restaurant.[3]
CHEQUE (m) n.	Titre de paiement tiré sur un banquier ou sur un établissement financier assimilé, qui constitue la forme moderne des règlements et dont la loi rend, dans certains cas, l'emploi obligatoire.[1]

PÂTE (f) n.	Préparation alimentaire plus ou moins consistante et souple, à base de farine délayée, additionnée ou non de levain et d'autres ingrédients divers (beurre, oeufs, aromates) et pétrie, destinée à la cuisson pour faire du pain, des gâteaux... [4]
PAYER v.	Verser à quelqu'un une somme d'argent pour un travail, en contrepartie d'un service, d'une marchandise, d'un achat.[1]
PETIT-DÉJEUNER (m) n.	Premier repas de la journée.[3]
PLAT (m) n.	Préparation alimentaire servie en une fois au cours d'un repas.[3]
POISSON (m) n.	Vertébré aquatique, respirant toute sa vie au moyen de branchies et pourvu de nageoires locomotrices.[1]
POURBOIRE (m) n.	Somme d'argent remise à titre de gratification et de récompense par un client à un travailleur salarié.[3]
PREDRE v.	Consommer un aliment, une boisson, un médicament, manger, boire, absorber, avaler. [1]
PRIX (m) n.	Valeur d'échange, en monnaie, d'un bien, d'un service.[1]
REPAS (m) n.	Nourriture préparée consommée chaque jour à heures régulières.[3]
RÉSERVATION (f) n.	Action de retenir une place (dans un train, un avion, au théâtre, etc.), une table (au restaurant), une chambre (dans un hôtel).[1]
RÉSERVER v.	Faire la réservation de quelque chose.[1]
RESTAURANT (m) n.	Établissement commercial où l'on sert des repas contre paiement.[1]
SAIGNANT adj.	Se dit d'une viande cuite rapidement et dont la chair au milieu est encore crue.[1]
SERVEUR / SERVEUSE n.	Personne employée dans un café, un restaurant, pour servir la clientèle.[1]
SERVIETTE (f) n.	Pièce de linge individuelle servant à s'essuyer la bouche pendant le repas. (On dit aussi serviette de table.)[1]
SERVIR v.	Présenter le plat à quelqu'un ou lui donner d'un mets dans son assiette, d'une boisson dans son verre.[1]
SOUPE (f) n.	Potage ou bouillon servi sur des tranches de pain.[1]
SPÉCIALITÉ (f) n.	Produit, objet, en particulier mets, que quelqu'un réussit particulièrement bien.
TOILETTES (f) n. pl.	Lieux d'aisances, en particulier dans un endroit public.[1]
VIANDE (f) n.	Aliment tiré des muscles des animaux, principalement des mammifères et des oiseaux.[1]
VIN (m) n.	Boisson fermentée préparée à partir de raisin ou de jus de raisin frais.[1]

### 3.3.3 Hébergement

APPARTEMENT (m) n.	Partie d'un immeuble comportant plusieurs pièces qui forment un ensemble destiné à l'habitation.[1]
ASCENSEUR (m) n.	Appareil élévateur permettant de transporter des personnes dans une cabine se déplaçant entre des guides verticaux, ou faiblement inclinés sur la verticale.[1]
BAR (m) n.	Lieu où l'on consomme des boissons, dans un théâtre, un hôtel, etc.[1]
CAMPING (m) n.	Activité de plein air consistant à vivre sous la tente avec un matériel adéquat.[1]
CLIMATISATION (f) n.	Ensemble d'opérations créant et maintenant dans un local des conditions déterminées de température, d'humidité relative, de vitesse et de pureté de l'air.[1]
CLIMATISER adj.	Maintenu à une température donnée.[3]
DEMI-PENSION (f) n.	Tarif hôtelier qui comprend la nuitée, le petit déjeuner et l'un des deux principaux repas.[1]
DOUCHE (f) n.	Jet d'eau dirigé sur le corps comme moyen hygiénique ou curatif.[1]
ENREGISTREMENT (m) n.	Action d'enregistrer, de consigner par écrit afin de conserver l'information donnée ; fait d'être enregistré.[1]
ÉTAGE (m) n.	Dans un bâtiment, un immeuble, ensemble des pièces et dégagements situés de plain-pied entre deux divisions horizontales, planchers ou voûtes (le rez-de-chaussée est en général exclu du décompte des étages).[1]
ÉTOILE (f) n.	Signe en forme d'étoile dont le nombre indique la catégorie dans laquelle l'hôtel est classé. (Les hôtels sont classés de 1 à 4 étoiles, et 4 étoiles luxe.)[1]
GÎTE (m) n.	Lieu où l'on trouve à se loger, où l'on couche habituellement ou temporairement.[1]
HÉBERGEMENT (m) n.	Action de fournir un logement; le logement lui-même.[3]
HÔTEL (m) n.	1.Établissement commercial qui met à la disposition d'une clientèle itinérante des chambres meublées pour un prix journalier.[1] 2.Bâtiment où les voyageurs peuvent payer l'hébergement, les repas et d'autres services.[3]
CHALET (m) n.	Habitation alpine trapue, principalement en bois, à loggias et toit débordant.[1]
CHAMBRE (f) n.	Pièce d'habitation indépendante dans un immeuble, un hôtel, etc.[1]
CHAUFFAGE (m) n.	Installation servant à chauffer un local.[1]
LIEU (m) n.	Endroit, localité, édifice, local, etc., considérés du point de vue de leur affectation ou de ce qui s'y passe.[1]
LIT (m) n.	Meuble sur lequel on se couche pour dormir ou se reposer.[1]
LIT DOUBLE (m) n.	Lit pour deux personnes.[1]
LOBBY (m) n.	Vestibule, salle d'attente, hall (d'un hôtel).[4]

LOCATION (f) n.	1. Maison ou appartement loué.[1] 2. Action de réserver une place pour un spectacle, dans un train, un avion, une chambre à l'hôtel, etc.[1]
LOGEMENT (m) n.	Partie d'un immeuble, d'une maison, où l'on habite.[1]
LOUER v.	Laisser (l'usage de qqch) contre de l'argent.[3]
PENSION COMPLÈTE (f) n.	Tarif hôtelier qui comprend la nuitée, le petit déjeuner et les deux repas de la journée.[1]
RÉCEPTION (f) n.	Service d'une entreprise, d'un hôtel où l'on accueille les visiteurs ; personnel affecté à ce service.[1]
SALLE (f) n.	1. Nom de certaines pièces spécifiques d'un appartement.[1] 2. Pièce, local destinés à une fonction particulière.[1]
SALLE DE BAIN (f) n.	Salle de bains, WC [3]
SERVIETTE DE TOILETTE (f) n.	Pièce de linge utilisée pour se sécher après la toilette ou le bain.[3]
SPA (m) n.	1. Bain bouillonnant à remous dont l'eau est recyclée en circuit fermé.[1] 2. Centre d'hydrothérapie.[1]
TENTE (f) n.	Abri portatif démontable et imperméable que l'on dresse en plein air.[1]
TERRASSE (f) n.	1. Dans les immeubles présentant des décrochements en hauteur, toute surface à l'air libre aménagée devant un appartement ou autre local, au-dessus d'un local inférieur.[1] 2. Partie du trottoir longeant un café, et où sont disposés des tables et des sièges pour les consommateurs.[1]
TOUT COMPRIS pron.	Sans rien ajouter ; en particulier, sans dépense supplémentaire.[1]

### 3.3.4 Termes généraux

ADRESSE (f) n.	Indication du nom et du domicile (d'une personne). [2]
AGENCE (f) n.	Entreprise ou agence qui exécute un service public ; soumis à la réglementation gouvernementale.[1]
ACHERETER v.	Obtenir un bien, un droit contre paiement ; acquérir.[1]
ANNULER v.	Supprimer, réduire à néant, annuler, abroger.[3]
ANTIQUITÉ (f) n.	Temps très ancien, qui désigne particulièrement la période de l'apogée de la civilisation gréco-romaine.[3]
AUTOMNE (m) n.	Saison qui succède à l'été et précède l'hiver, et qui, dans l'hémisphère boréal, commence le 22 ou le 23 septembre pour finir le 21 ou le 22 décembre.[1]
BAIGNER v.	Être plongé dans un liquide, nager, flotter.[1]
BASSE SAISON (f) n.	Époque de l'année où l'activité est très faible dans un secteur donné de l'économie.[3]
BEAU adj.	Il fait beau, le temps est clair, ensoleillé.[1]
BILLET(m) n.	Petit carton ou papier imprimé constatant un droit ou une convention, en particulier donnant accès quelque part.[1]
BILLETTERIE (f) n.	Ensemble des opérations ayant trait à l'établissement et à la délivrance des billets de voyages ou de spectacles.[1]

BRONZER v.	Brunir, hâler son teint, son corps.[1]
CALME adj.	Exempt d'agitation, de mouvement, de bruit, de perturbation, etc.[1]
CAMPAGNE (f) n.	Étendue de pays plat et découvert (par opposition à bois, montagne, etc.) ou assez plat et à l'intérieur des terres (par opposition à montagne, bord de mer, ville).[1]
CARTE (f) n.	Représentation graphique réduite de la surface, ou d'une portion de surface, du globe terrestre.[3]
CARTE D'IDENTITÉ (f) n.	Pièce d'identité, carte.[3]
CATHÉDRALE (f) n.	Église épiscopale d'un diocèse.[3]
CENTRE (m) n.	1. Quartier le plus animé d'une ville. 2. Point, lieu où convergent ou d'où rayonnent des activités, des actions diverses.[1] 3. Ville, localité caractérisée par l'importance de sa population ou de l'activité qui y règne : Un centre ferroviaire, industriel.[1]
CITÉ (f) n.	Quartier le plus ancien de quelques villes (avec une majuscule).[1]
CLIEN / CLIENTE n.	Personne qui reçoit d'une entreprise, contre paiement, des fournitures commerciales ou des services.[1]
CLIMAT (m) n.	Ensemble des phénomènes météorologiques qui caractérisent l'état moyen de l'atmosphère en un lieu donné.[1]
COMFORTABLE adj.	Qui procure le confort.[3]
CONTINENT (m) n.	Vaste étendue de terre émergée, considérée comme une partie du monde et à laquelle on rattache les îles proches.[1]
CULTUREL adj.	1. Qui se rapporte à la culture, aux connaissances générales.[3] 2. Qui vise à développer la culture, à répandre certaines formes de culture.[1] 3. Qui relève des acquisitions sociales, du milieu dans lequel on vit, par opposition à ce qui est inné, héréditaire.[1]
DÉFAIRE v.	Sortir quelque chose d'un emballage, en enlever le contenu.[1]
DURÉE (f) n.	1. Espace de temps qui s'écoule entre le début et la fin (d'un phénomène).[2] 2. Sentiment du temps qui passe.[2]
ÉGLISE (f) n.	Assemblée des premiers chrétiens.[1]
ÉTÉ (m) n.	.Saison qui suit le printemps et précède l'automne (du solstice de juin [21 ou 22] à l'équinoxe de septembre [22 ou 23], dans l'hémisphère Nord).[1]
ÉTRANGER (m) n. et adj.	Qui est d'un autre pays, qui n'a pas la nationalité du pays où il se trouve.[1]
ÉTUDE (f) n.	Travail de l'esprit qui s'applique à connaître, à approfondir quelque chose.[1]
EXCURSION (f) n.	Voyage d'agrément ou d'étude fait dans une région.[1]
FAIRE v.	1. Pratiquer une activité, un sport, s'y adonner, s'y consacrer.[1] 2. Parcourir une distance.[1]

FAIRE SA VALISE expr.	Y ranger les affaires qu'on désire emporter ; s'apprêter à déménager, à partir.[1]
FONTAINE (f) n.	Construction qui canalise et fait jaillir l'eau, souvent formée d'un bassin et d'un élément central.[3]
FORÊT (f) n.	Grande étendue de terrain couverte d'arbres ; ensemble des grands arbres qui occupent, qui couvrent cette étendue. [1]
FORFAIT (m) n.	Ensemble de prestations de services (transport, hébergement, restauration, visites, excursions, distractions, etc.) proposé à prix fixe par un organisateur de voyages ou de séjours.(Arrêté du 30/06/1992 - date de la publication : 22/09/2000 - éd. commission de l'équipement et des transports). [3]
FOULE (f) n.	Ensemble de personnes regroupées dans un même lieu.[3]
FRÉQUENTATION (f) n	1. Action de fréquenter un lieu, en particulier du point de vue de la fréquence et du nombre des personnes.[1] 2. Action de fréquenter quelqu'un ; personne que l'on fréquente souvent (souvent pluriel).[1]
GALERIE (f) n.	Lieu d'exposition d'objets d'art ou d'étude.[3]
GRATUIT adj.	Qui est fait ou donné sans qu'il en coûte rien, dont on jouit sans payer.[1]
GROUPE (m) n.	Collection rassemblée en un même lieu d'objets ou de personnes.[3]
GUIDE (m) n.	Celui qui est chargé d'accompagner, de renseigner, d'assister un groupe de personnes dans un lieu public, dans une randonnée.[3]
HABITANT (m) n.	Personne qui habite, vit ordinairement en un lieu, qui y a sa résidence.[1]
HAUTE SAISON expr.	Périodes correspondant au minimum, ou au maximum d'affluence dans les lieux touristiques.[1]
HEURES D'OUVERTURE expr.	Heures où un établissement est ouvert.[1]
HIVER (m) n.	Saison qui succède à l'automne et précède le printemps, et qui, dans l'hémisphère boréal, commence le 21 ou le 22 décembre pour finir le 20 ou le 21 mars.[1]
HORS SAISON expr.	1.Être inopportun, hors de propos.[1] 2. Époque de l'année où l'activité est très faible dans un secteur donné de l'économie.[3]
CHÂTEAU (m) n.	1. Habitation royale ou seigneuriale.[3] 2. Grand et majestueux manoir.[3]
CHAUD adv.	Il fait chaud, on sent la chaleur.[1]
IDENTITÉ (f) n.	Ensemble des données de fait et de droit qui permettent d'individualiser quelqu'un (date et lieu de naissance, nom, prénom, filiation, etc).[1]
INTERPRÈTE (m) n.	Personne qui transpose oralement une langue dans une autre ou qui sert d'intermédiaire, dans une conversation, entre des personnes parlant des langues différentes.[1]
JARDIN (m) n.	1. Espace aménagé pour la promenade ou le repos, dans un souci esthétique, et portant des pelouses, des parterres, des bosquets, des plans d'eau.[1] 2. Région particulièrement fertile en fruits, en fleurs.[1]

JOUR (m) n.	Partie de cette unité de temps consacrée au travail, à l'activité ; rémunération correspondante.[1]
LAC (m) n.	Nappe d'eau stagnante plus ou moins profonde et plus ou moins étendue, entourée de terre de tous côtés.[1]
LOISIR (m) n.	Temps libre.[1]
LUNETTES DE SOLEIL(f) n. pl.	Verres correcteurs destinés à améliorer la vue ou à protéger les yeux et placés dans une monture adaptable reposant sur le nez et prenant appui sur les oreilles.[1]
MAGASIN (m) n.	Établissement de commerce plus ou moins important, où l'on vend des marchandises en gros ou au détail.[1]
MARCHER v.	Faire une promenade à pied ou pratiquer l'exercice de la marche.[1]
MER (f) n.	1. Ensemble des eaux océaniques, communiquant entre elles et ayant le même niveau de base.[1] 2. Bord de mer, région, ville côtières, plages, etc., considérés du point de vue des résidences, des loisirs, des activités qui y ont trait, etc.[1] 3. Eau de la mer, de l'océan.[1]
MONTAGNE (f) n.	1. Élévation du sol, naturelle et très importante.[1] 2. Importante élévation naturelle de terrain plus grande que la colline.[3]
MONUMENT (m) n.	Ouvrage d'architecture remarquable d'un point de vue esthétique ou historique.[1]
MUSÉE (m) n.	Lieu, édifice où sont réunies, en vue de leur conservation et de leur présentation au public, des collections d'œuvres d'art, de biens culturels, scientifiques ou techniques.[1]
NAGER v.	Se déplacer à la surface de l'eau ou dans l'eau par des mouvements appropriés.[1]
NATATION (f) n.	Sport de la nage.[1]
NATURE (f) n.	Ensemble de ce qui, dans le monde physique, n'apparaît pas comme (trop) transformé par l'homme (en particulier par opposition à la ville).[1]
NEIGE (f) n.	1.Eau congelée qui tombe des nuages en flocons blancs et légers.[1] 2. La montagne l'hiver, les sports d'hiver : Aller à la neige.[1]
NUAGE (m) n.	Ensemble visible de particules d'eau très fines, liquides ou solides, maintenues en suspension dans l'atmosphère par les mouvements verticaux de l'air.[1]
NUMÉRO (m) n.	Suivi d'un chiffre, d'un nombre, après un nom, désigne une chose, une entité par le nombre qu'on leur a attribué (s'abrège en n°).[1]
OFFICE DU TOURISM (m) n.	Organisme ayant pour objectif la promotion touristique d'une ville et de sa région.[3]
ORGANISER v.	Prévoir l'occupation, la répartition du temps ; aménager.[1]
PARC (m) n.	Terrain clos, en partie boisé, ménagé pour la promenade, l'agrément.[1]
PASSEPORT (m) n.	1.Document délivré par l'autorité de police pour permettre le passage des frontières de certains États.[1]

	2. Carte d'identité que tout citoyen soviétique doit posséder dès 16 ans et avec laquelle il se fait enregistrer au lieu de sa résidence.[1]
PASSER v.	1. Avoir un mouvement de déplacement, en particulier par rapport à quelqu'un ou à quelque chose.[1] 2. Connaître (qqch) qui nous environne (ex. Nous avons passé de très bonnes vacances.)[3]
PASSIONÉ adj.	1. Personne qui réagit habituellement avec passion, qui manifeste avec violence ses sentiments.[1] 2. Animé, inspiré, rempli de passion.[3] 3. Enthousiaste, ardent, rempli de passion, fervent. [3] 4. Caractérisé par d'intenses émotions. [3]
PAYANT adj.	Qu'on paie, où on paie, par opposition à gratuit.[1]
PHARMACIE (f) n.	Assortiment de produits pharmaceutiques usuels.[2]
PISCINE (f) n.	Bassin artificiel, de forme et de dimensions variables, aménagé pour la baignade, la natation, etc. ; ensemble des installations qui entourent ce bassin.[1]
PISTE (f) n.	À skis, tracé aménagé pour les descentes, parfois balisé avec une couleur conventionnelle indiquant son degré de difficulté.[1]
PLACE (f) n.	1. Emplacement destiné à une personne dans un moyen de transport, une salle, etc.[1] 2. Espace public découvert, entouré de constructions, dans une agglomération.[1]
PLAGE (f) n.	Bord de mer considéré du point de vue des loisirs, des baignades ; cette station elle-même.[1]
PLEUVOIR v.	Tomber, en parlant de la pluie.[3]
PRINTEMPS (m) n.	Saison qui précède l'été et suit l'hiver (de l'équinoxe de mars [20 ou 21] au solstice de juin [21 ou 22], dans l'hémisphère Nord).[1]
PROMENADE (f) n.	1. Lieu en dehors d'une ville où l'on peut aller se promener : Il y a, dans cette forêt, de jolies promenades.[1] 2. Voyage, expédition facile et de courte durée, sans risques.[1]
RÉDUCTION (f.) n.	Quantité dont quelque chose est réduit et, en particulier, diminution opérée sur un prix.[1]
RELAXER v.	Détendre quelqu'un physiquement ou moralement.[1]
REMBOURSER v.	1. Rendre à qqn l'argent qu'il a avancé, ou qu'il a donné pour acquérir qqch.[3] 2. Régler le passif et l'actif d'un compte, d'une entreprise.[3]
RÉSERVE NATURELLE (f) n.	Parc où la faune et la flore sont protégées et qui est aménagé pour le tourisme. Parc national.
RESTER v.	Continuer à séjourner dans un lieu ou auprès de quelqu'un.[1]
RAVEGE (m) n.	Zone de terre qui borde la mer. [3]
SAISON (f) n.	1. Chacune des quatre parties en lesquelles l'année se trouve divisée par les équinoxes et les solstices.[1] 2. Climat, conditions atmosphériques, activité de la nature qui correspondent à chacune de ces parties de l'année.[1]

SEMAINE (f) n.	Période de sept jours consécutifs du lundi au dimanche inclus.[1]
SOLEIL (m) n.	1. Étoile autour de laquelle gravite la Terre. [1] 2. Lumière, rayonnement, chaleur du Soleil.[1]
SOUVENIR (m) n.	Chose présentant une valeur sentimentale.[1]
STAGE (m) n.	Période d'études pratiques exigée des candidats à l'exercice de certaines professions libérales ou publiques.[1]
TOUR- OPÉRATEUR (m) n.	Personne qui vend des voyages organisés.[3]
TOURISME (m) n.	Action de voyager, de visiter un site pour son plaisir.[1]
TROUSSE DE TOILETTE (f) n.	Boîte, étui, pochette de petites dimensions, groupant divers objets correspondant à un usage spécialisé.[1]
VACANCES (f) n. pl.	Période d'arrêt légal de travail dans les écoles, les universités, fixées selon un calendrier.[1]
VENT (m) n.	Mouvement de l'air se déplaçant d'une zone de hautes pressions vers une zone de basses pressions.[1]
VILLAGE (m) n.	Groupement d'habitations permanentes, dont la majeure partie de la population est engagée dans le secteur agricole.[1]
VILLE (f) n.	Agglomération relativement importante et dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées. (Sur le plan statistique, une ville compte au moins 2 000 habitants agglomérés.)[1]
VISITER v.	Parcourir un lieu pour en examiner les caractéristiques, les curiosités, les sites, les monuments, etc.[1]
VISITEUR (m) n.	Touriste, voyageur, personne qui visite un musée, un château, un site, etc.

## 4 Conclusion

Le but de ce mémoire était d'introduire la théorie de l'interprétation, comprenant deux formes principales, pour caractériser la langue française professionnelle et de créer un glossaire adapté, qui puisse être un outil utile pour les étudiants dans le domaine du tourisme.

Dans la partie théorique, ce travail a introduit un thème axé sur : l'information générale sur l'interprétation, la mention de certains chercheurs importants qui ont participé à la définition de la théorie de l'interprétation, les formes fondamentales d'interprétation et enfin une mention de la langue de spécialité. Cette partie est composée et citée principalement dans les recueils de Slouková, Čeňková et Hrdinová, ce qui a permis de créer le texte principal de tous les chapitres.

Dans la partie pratique, un glossaire a été créé, divisé en 4 parties - transports, restaurants, hébergement et expressions générales (temps, monuments, verbes). Les parties ont été divisées par le nombre de termes analysés. Pour une orientation plus facile dans le texte, une partie contenant plus de 30 termes constitue une catégorie distincte du dictionnaire de tourisme. Il convient également de mentionner la partie du glossaire du restaurant, où le vocabulaire a été choisi pour la connaissance des mots et des expressions de base, c'est-à-dire comprend des termes tels que carte (menu) , addition, paiement par carte et ne se concentre pas sur la nourriture et l'aliment elle-même (bien qu'il y ait sont quelques exemples de base dans la recherche de glossaires).

Le dictionnaire contient 234 termes - 56 sur les transports, 42 gastronomiques, 33 sur l'hébergement et 103 généraux. Tous ces termes ont été analysés à partir de 22 vidéos sur YouTube, dont les liens se trouvent en annexe de ce mémoire, et permettent d'écouter la prononciation correcte de chaque terme. Toutes les vidéos à analyser ont fait un temps total de 119 minutes 36 secondes.

Lors de la création d'un glossaire, il était parfois difficile de tracer les définitions correctes de certains termes ou phrases verbales. Toutefois, une solution a toujours été trouvée pour définir le terme. Les vidéos répètent souvent le vocabulaire - p. ex. avion, voyage, visite, départ, saison, menu. En fin de compte, après avoir analysé plus de vidéos, un nouveau vocabulaire a rarement été ajouté.

Enfin, après avoir traité cette question, ce travail contient des termes de tourisme de base qui doivent être connus pour parvenir à leur bonne utilisation et à leur compréhension dans le domaine de l'interprétation du tourisme.

## 5 Bibliographie :

### 5.1 Monographies

1. BALCAR, Bohuslav. *Česko-anglický odborný konverzační slovník cestovního ruchu*. 2. vyd. Domažlice: Resonance, 2003. Kontakty (Resonance). ISBN isbn80-902812-4-9.
2. ČEŇKOVÁ, Ivana. *Teorie a didaktika tlumočení*. Praha: Univerzita Karlova, Filozofická fakulta, 2001. ISBN 80-7308-019-2.
3. ČEŇKOVÁ, Ivana. *Úvod do teorie tlumočení*. 2., opr. vyd. Praha: Česká komora tlumočnicků znakového jazyka, c2008. ISBN 978-80-87218-09-9.
4. DUBOIS, Jean. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse, 2001. 576 p. ISBN 978-2035320476
5. HRDINOVÁ, Eva Maria a Vítězslav VILÍMEK. *Úvod do teorie, praxe a didaktiky tlumočení: mezi Skyllou vědy a Charybdou praxe?!*. Ostrava: Ostravská univerzita v Ostravě, Filozofická fakulta, 2008. ISBN 978-80-7368-589-8.
6. LERAT, Pierre. *Les langues spécialisées*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995. 208 p. ISBN 2130466028.
7. SLOUKOVÁ, Gizela. *Úvod do teorie tlumočení*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1984.

## 5.2 Sources électroniques

1. Généralités sur les langues de spécialité, 2022. *Plateforme pédagogique de l'Université Sétif2* [En ligne]. Disponible à : <https://cte.univ-setif2.dz/moodle/mod/book/tool/print/index.php?id=17395> [Consulté le 23.3.2022].
2. Interprétation simultanée vs. interprétation consécutive. *Cultures Connection* [En ligne]. Disponible à <https://culturesconnection.com/fr/interpretation-simultanee-vs-consecutive/> [Consulté le : 17.04.2022].
3. LERAT, Pierre, « Approches linguistiques des langues spécialisées », *ASp* [En ligne], 15-18 | 1997, mis en ligne le 16 avril 2012, Disponible à : <http://journals.openedition.org/asp/2926> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.2926> [Consulté le : 06.03.2022.]
4. NEDBALOVÁ, Žofka. *Tlumočení a paměť* [En ligne]. 2014 Disponible à : <https://ujkn.ff.cuni.cz/wp-content/uploads/sites/64/2016/11/NEDBALOV%C3%81-%C5%BDofie.-Tlumo%C4%8Den%C3%AD-a-pam%C4%9B%C5%A5.-Praha-2014-Semin%C3%A1rn%C3%AD-pr%C3%A1ce.-FF-UK-v-Praze..pdf> [Consulté le : 30.03.2022].
5. Simultánní tlumočení. *Registr překladatelských firem* [En ligne]. Disponible à : <https://www.tlumoceni-preklady.cz/o-prekladatelstvi/simultanni-tlumoceni> [Consulté le : 01.02.2022]
6. VAN, Dinh Hong. *La théorie du sens et la traduction des facteurs culturels* [En ligne]. In: . s. 141-171. Disponible à: [https://gerflint.fr/Base/Mekong1/dinh\\_hong\\_van.pdf](https://gerflint.fr/Base/Mekong1/dinh_hong_van.pdf) [Consulté le : 28.01.2022]

7. What is chuchotage. *Accredited: Language service* [En ligne]. Disponible à : <https://www.accreditedlanguage.com/interpreting/what-is-chuchotage/> [Consulté le : 01.02.2022].

### **5.3 Dictionnaires en ligne**

- [1] Larousse. [En ligne]. Disponible à

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue/>

- [2] Le Robert. [En ligne]. Disponible à <https://dictionnaire.lerobert.com/definition>

- [3] TV Monde5: *Découvrir les français* [En ligne] Disponible à

<https://langue-francaise.tv5monde.com/decouvrir/dictionnaire>

- [4] Centre national de ressources textuelles et lexicales. [En ligne]. Disponible à

<https://www.cnrtl.fr/definition/>

## **6 Résumé**

### **6.1 En français**

Le mémoire a pour but de présenter la théorie de l'interprétation, y compris deux de ses formes principales, de caractériser l'expert en français et de créer un glossaire approprié qui puisse être utilisé par les étudiants dans le domaine du tourisme.

La partie théorique se concentre sur les informations générales sur l'interprétation, mentionne les chercheurs qui ont participé à la définition de la théorie de l'interprétation, définit les formes fondamentales d'interprétation et présente brièvement la langue française experte.

La partie pratique du mémoire de licence comprend 4 parties, qui sont axées sur le vocabulaire dans le domaine des transports, de l'alimentation et de l'hôtellerie, de l'hébergement et des termes généraux centraux au tourisme. Ces domaines sont impliqués dans la création d'un glossaire adapté, qui est compilé à partir de termes français élaborés à partir de l'analyse de vidéos disponibles sur YouTube. Chaque terme est accompagné d'une définition qui décrit au mieux sa pertinence pour le sujet.

### **6.2 En tchèque**

Cílem této bakalářské práce je představit teorii tlumočení, včetně dvou jejích hlavních forem, charakterizovat odborný francouzský jazyk a vytvořit vhodný glosář, který najde využití u studentů věnujících se oboru cestovního ruchu.

Teoretická část se zaměřuje na obecné informace o tlumočení, zmiňuje badatele, kteří se podíleli na definování teorie tlumočení, definuje základní formy tlumočení a stručně představuje odborný francouzský jazyk.

Praktická část bakalářské práce obsahuje 4 části, které jsou zaměřené na slovní zásobu v oblasti dopravy, jídla a pohostinství, ubytování a obecných termínů, stěžejních pro cestovní ruch. Tyto oblasti se podílejí na tvorbě vhodného glosáře, který je sestaven z francouzských pojmů, které vznikly z analýzy videí, dostupných na YouTube. Každý termín je doplněn o definici, která nejlépe vystihuje jeho význam pro dané téma.

### **6.3 En anglais**

The aim of this bachelor's thesis is to introduce the theory of interpreting, including its two main forms, to characterize the professional French language and to create a suitable glossary that can be used by students dedicated to tourism.

The theoretical part focuses on general information about interpreting, mentions researchers who participated in defining the theory of interpreting, defines the basic forms of interpreting and briefly introduces the professional French language.

The practical part of the bachelor's thesis contains 4 parts, which are focused on vocabulary in the field of transport, food and hospitality, accommodation and general terms central to tourism. These areas are involved in the creation of a suitable glossary, which is compiled from French terms that have emerged from the analysis of videos available on YouTube.

## 7 Annexe

Un tableau avec des vidéos qui constituent un glossaire :

1.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=YXefZTNrYuA">https://www.youtube.com/watch?v=YXefZTNrYuA</a>
2.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=ROihz9AbuCo">https://www.youtube.com/watch?v=ROihz9AbuCo</a>
3.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=HeoTG7_MqIM">https://www.youtube.com/watch?v=HeoTG7_MqIM</a>
4.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=2jR56I11x2k">https://www.youtube.com/watch?v=2jR56I11x2k</a>
5.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=VKLkAKQocjE">https://www.youtube.com/watch?v=VKLkAKQocjE</a>
6.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=I5h85nw-gbo">https://www.youtube.com/watch?v=I5h85nw-gbo</a>
7.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=ckTLQL7dvjl">https://www.youtube.com/watch?v=ckTLQL7dvjl</a>
8.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=MoFMNE9WdoU">https://www.youtube.com/watch?v=MoFMNE9WdoU</a>
9.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=UdGZQHR54sc">https://www.youtube.com/watch?v=UdGZQHR54sc</a>
10.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=MBK7K1Xw3Lc">https://www.youtube.com/watch?v=MBK7K1Xw3Lc</a>
11.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=9Q-bpMXWa7g">https://www.youtube.com/watch?v=9Q-bpMXWa7g</a>
12.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=E04M5aKxUbg">https://www.youtube.com/watch?v=E04M5aKxUbg</a>
13.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=s093PnNqxY0">https://www.youtube.com/watch?v=s093PnNqxY0</a>
14.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=bSLa53whljE">https://www.youtube.com/watch?v=bSLa53whljE</a>
15.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=bpAYBuhZ4gc">https://www.youtube.com/watch?v=bpAYBuhZ4gc</a>
16.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=Rux7jBCGGEE">https://www.youtube.com/watch?v=Rux7jBCGGEE</a>
17.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=a0Wd7dlrZtk">https://www.youtube.com/watch?v=a0Wd7dlrZtk</a>
18.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=FljEsHtZ5ts">https://www.youtube.com/watch?v=FljEsHtZ5ts</a>
19.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=idYOa9VcoPo&amp;t=315s">https://www.youtube.com/watch?v=idYOa9VcoPo&amp;t=315s</a>
20.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=1w0_1MG21TQ">https://www.youtube.com/watch?v=1w0_1MG21TQ</a>
21.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=b5-T9iaRA54">https://www.youtube.com/watch?v=b5-T9iaRA54</a>
22.	<a href="https://www.youtube.com/watch?v=r7FQKUqN0uo&amp;t=1s">https://www.youtube.com/watch?v=r7FQKUqN0uo&amp;t=1s</a>